

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

ORDONNANCE SANS PRÉAVIS

DEVANT UN(E) JUGE DE LA COUR) Le 20
)

Saisie de LA DEMANDE présentée par _____, sans
audience et sans préavis;

LA COUR ORDONNE CE QUI SUIT :

- 1.
- 2.
- 3.
- ...

Fait par la cour

Greffier de la cour

J'approuve l'ordonnance telle quelle.

Signature [*partie ou son avocat*]

Nom en lettres moulées [*partie ou son avocat*]